



Avis de concours
Réservés aux fonctionnaires

L'Université Mohammed Premier Oujda organise, au profit des établissements universitaires, des concours pour le recrutement de trente cinq (35) professeurs assistants, session du 15/04/2019 dans les spécialités suivantes:

Etablissements universitaires	Spécialités	Nombre
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Oujda Complexe Universitaire BP: 658 Oujda principale 60000	تقنيات التواصل بالفرنسية	01
	اللغة الانجليزية	01
	الاقتصاد و / او التجارة	01
Faculté des lettres et des sciences humaines Oujda BP: 457 Oujda Principal	جغرافيا طبيعية	01
	جغرافيا بشرية	01
	دراسات انجليزية	01
	دراسات عربية	01
	Communication et Learning	01
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Oujda BP: 724 Oujda Principal 60050	القانون العام	01
	القانون الخاص	01
	التدبير	01
Faculté Pluridisciplinaire Nador BP: 300 Selouane 62700 Nador	القانون الخاص	02
	القانون العام	02
	الدراسات العربية: ادب حديث	01
	الدراسات الانجليزية	01
	الدراسات الامازيغية	02
	الفلسفة	02
	الاعلاميات	02
	Chimie minérale	02
	الاقتصاد والتدبير	01
	Informatique	02
Faculté des Sciences Oujda Bd. Mohammed VI BP: 717 Oujda Principal	Mathématiques	01
	Sciences de Gestion	01
Ecole Nationale des sciences appliquées Oujda Complexe Universitaire Cité al Qods BP: 669 Oujda 60000	Informatique	02
	Mathématiques Appliquées	01
	Genie Civil	01
	Automatique ou Génie Electrique	01
Ecole Supérieure de Technologie Oujda Complexe Universitaire Cité al Qods BP: 473 Oujda 60000		

Sont autorisés à se présenter à ce concours les fonctionnaires, titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un Diplôme reconnu équivalent. Selon les spécialités mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Le dossier de candidature doit contenir:

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le chef d'établissement concerné;
- Autorisation de participation au concours;
- Deux (02) copies légalisées de la carte nationale d'identité;
- cinq (05) exemplaires du curriculum vitae;
- cinq (05) copies légalisées des Diplômes obtenus;
- Décision d'équivalence scientifique pour les titulaires des diplômes étrangers;
- cinq (05) copies de la thèse de Doctorat;
- cinq (05) exemplaires des travaux de recherche réalisés individuellement ou en collaboration (articles, monographie, ouvrages...);
- Attestation de travail récente;
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.

Le Concours comprend deux phases:

- 1-Présélection basée sur l'étude des dossiers scientifiques des candidats.
- 2-Entretien oral pour les candidats présélectionnés en présence des membres du jury.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'établissement universitaire concerné avant le 01/04/2019, délai de rigueur.

NB: Tout dossier incomplet ou hors délais sera rejeté.

